

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

JURISPRUDENCE

Lorsqu'à l'occasion d'un travail public exécuté en régie un tâcheron fournit à l'Etat des ouvriers, et qu'un des ouvriers est blessé en service commandé, sans qu'aucune faute lui soit imputable, par un autre ouvrier : Qui est responsable de l'accident ? Est-ce le tâcheron, qui paie les ouvriers ? Est-ce l'Etat, qui a la surveillance et la direction des travaux ?

Le Conseil d'Etat a décidé que l'indemnité due à l'ouvrier blessé doit être payée par l'Etat.

L'arrêt s'exprime ainsi :

« Considérant qu'il résulte de l'instruction que le sieur Lafouille (le tâcheron) n'avait d'autre rôle, dans l'exécution des travaux, que de fournir à l'Etat des ouvriers embauchés par lui, dont le salaire lui était payé directement, mais que, les travaux étant exécutés en régie pour le compte de l'Administration, il n'avait ni la surveillance ni la direction de ces travaux... etc. ; que, dès lors, c'est avec raison que le Conseil de préfecture a décidé que le tâcheron ne pouvait être rendu responsable pour une part quelconque de l'accident survenu au sieur X... par la faute d'un des ouvriers employés. »

On ne saurait qu'approuver une pareille décision. En effet, si aux termes de l'article 1384 du Code civil, un patron est responsable du préjudice causé par ses ouvriers, ce n'est que parce qu'il a la surveillance de ces ouvriers, parce qu'il peut par ses ordres, par une bonne direction, les empêcher de nuire ; s'il n'a plus la surveillance, il n'est plus en faute de n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour prévenir l'accident, il ne doit pas être responsable.

Une remarque, en passant, qui peut avoir son utilité à l'heure actuelle, à Lyon.

Il ne faut pas oublier que c'est le Conseil de préfecture qui est compétent sur une demande d'indemnité formée à raison d'un accident survenu à un passant, et ayant eu pour cause le mode défectueux d'établissement d'un trottoir, et l'absence de précautions pour avertir les passants, la demande se rattachant par un lien indivisible à l'exécution d'un travail public.

QUAK HENRY, *avocat*.

L'HYDRAULIQUE APPLIQUÉE

ÉCOULEMENT DES LIQUIDES DANS LES TUYAUX DE CONDUITE

— SUITE —

Nous avons obtenu comme vitesse d'écoulement moyenne :

$$u = 1^m33$$

la valeur exacte serait 1,82.

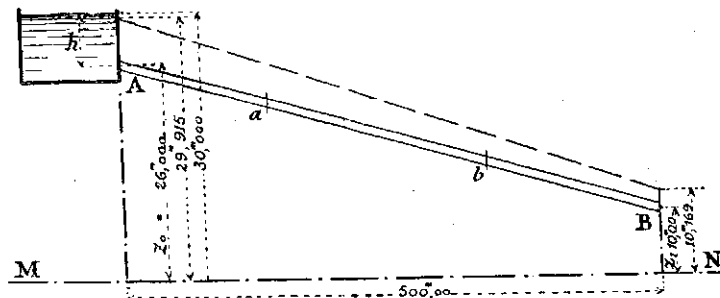
Le débit Q par seconde qui était demandé s'en déduit immédiatement :

$$Q = S \times u = \frac{\pi D^2}{4} \times 1,82 = 0m.c.0^m05$$

Soit près de 20,5 litres par seconde.

La ligne pointillée de la figure dont les extrémités sont respectivement aux cotes de 30 mètres et 10^m169, par rapport au plan

de comparaison MN, passe par les sommets des colonnes piéso-métriques en chaque point de la conduite AB.



Cette ligne étant tracée, il suffira de mener par les différents points tels que *a* et *b* des perpendiculaires à MN et les parties de ces droites comprises entre la ligne pointillée et l'axe de la conduite représenteront les hauteurs piéso-métriques correspondantes.

La longueur totale H de la perpendiculaire comprend, outre la hauteur piéso-métrique, la hauteur des différents points considérés de la conduite au-dessus du plan de comparaison MN, et si nous désignons d'une façon générale par Z cette hauteur, et par *t* la hauteur piéso-métrique, nous aurons :

$$H = t + Z.$$

Or la colonne d'eau qui fournirait la hauteur piéso-métrique en chaque point de la conduite constitue la hauteur de charge qui produit le mouvement et qui se dépense, d'une part pour vaincre les frottements de l'eau contre la paroi intérieure de la conduite, d'autre part pour engendrer la vitesse *u* dont cette eau est animée. On aura donc :

$$t = \frac{u^2}{2g} + \frac{4l}{D} \times (a.u + b.u^2)$$

et

$$H = \frac{u^2}{2g} + \frac{4l}{D} \times (a.u + b.u^2) + Z$$

Dans cette formule, $\frac{u^2}{2g}$ est la hauteur génératrice de la vitesse *u*, le second terme est la hauteur de charge absorbée par les frottements contre les parois intérieures, sur la longueur *l* de la conduite comprise entre le point considéré et l'extrémité B.

En particulier, en ce dernier point, *l* étant nul, H se réduit à :

$$H = \frac{u^2}{2g} + Z = 0,169 + 10 = 10^m169$$

cote égale à celle qui est portée sur le dessin.

A l'extrémité supérieure, au sortir du réservoir, on a évidemment :

$$H = Z_0 + h = 26 + 4 = 30 \text{ mètres.}$$

Mais si l'on prend le niveau après la section contractée, il faut déduire la perte de charge due à cette contraction et dont la valeur est égale à :

$$0,5 \frac{u^2}{2g} = 0,169 \times 0,5 = 0,0845$$

d'où :

$$H = 30 - 0,0845 = 29,915$$

Ce qui donne le point de départ de la ligne piéso-métrique.

Cette ligne est une droite dont les deux extrémités sont à 29^m915 et 10^m169 au-dessus du plan de comparaison MN.

En effet, prenons la valeur des hauteurs piésométriques :

$$t = \frac{u^2}{2g} + \frac{4l}{D} \times (a.u + b.u^2)$$

Si nous retranchons des deux membres la valeur constante $\frac{u^2}{2g}$ il viendra :

$$t - \frac{u^2}{2g} = \frac{4l}{D} \times (a.u + b.u^2)$$

Le premier membre représente les diverses hauteurs piésométriques comprises entre la ligne pointillée des niveaux et l'axe du tuyau, déduction faite de la hauteur constante :

$$\frac{u^2}{2g} = 0,169.$$

Ces hauteurs ainsi réduites sont comprises entre la ligne pointillée et une ligne fictive qui serait menée parallèlement à l'axe du tuyau par le point coté 10^m169.

Si nous désignons par v ces hauteurs ainsi réduites de telle sorte que :

$$v = t - \frac{u^2}{2g}$$

et si nous posons, en même temps :

$$\frac{4}{D} \times (a.u + b.u^2) = K$$

valeur constante puisqu'elle est le produit de quantités invariables, la vitesse u , en particulier, étant constante par hypothèse, on pourra écrire :

$$v = K \times l$$

Or, cette expression montre que la quantité dont on s'élève au-dessus de la ligne fictive parallèle au tuyau, quand on monte le long de la ligne piésométrique, est proportionnelle au chemin l parcouru sur cette dernière ligne; d'où il résulte que la pente ou l'inclinaison de celle-ci par rapport à la ligne fictive est constante, ce qui caractérise une ligne droite.

Il suffit donc de calculer les deux points extrêmes à l'origine et au bout de la conduite, comme nous l'avons fait, pour obtenir d'un seul trait réunissant ces deux points, la ligne directe qui passe par les niveaux piésométriques en tous les points de la conduite.

Cette ligne est intéressante, car elle montre comment la hauteur piésométrique, qui est en somme la hauteur génératrice du mouvement, va en diminuant progressivement depuis l'origine au sortir du réservoir jusqu'à l'extrémité inférieure de la conduite.

Cette ligne a une grande pente et tombe rapidement le long de la conduite cylindrique, il n'en serait plus de même et la courbe piésométrique irait en baissant d'une manière presque insensible sur les quatre cinquièmes de la longueur, si l'on remplaçait la conduite cylindrique à diamètre constant par une conduite conique dont le diamètre à l'origine serait supérieur à 0^m120 et celui à la base inférieur à ce chiffre.

Dans le dernier tronçon de 100 mètres, dont le diamètre moyen serait relativement petit, la perte de charge due au frottement serait grande et la courbe piésométrique baisserait rapidement jusqu'en B.

La courbe uniformément conique a un intérêt plutôt théorique que pratique. A ce point de vue, elle peut être remplacée par une série de conduites cylindriques de diamètres décroissants, ayant les dimensions usitées dans l'industrie et placées bout à bout, sans raccordement spécial.

Si l'on connaissait la conduite conique remplissant les mêmes conditions de débit que la cylindrique, on obtiendrait les diamètres de la conduite à tronçons cylindriques variables, en adoptant pour les tronçons extrêmes les diamètres du commerce les plus voisins des diamètres extrêmes de la conduite conique et, pour les tron-

çons intermédiaires, la série des diamètres du commerce compris entre les deux premièrement choisis.

Pour éviter des formules compliquées et des calculs laborieux, on pourra d'abord se donner le rapport entre les diamètres des sections extrêmes de la conduite conique; soit par exemple :

$$D_1 = 2 D_2$$

Puis on déterminera ces diamètres de telle sorte que leur moyenne soit égale au diamètre de la conduite cylindrique à section constante D , soit 0^m120, dans le cas qui nous occupe; on aura donc :

$$\frac{D_1 + D_2}{2} = 0,12 \text{ ou } \frac{3 D_2}{2} = 0,12$$

Il en résulte :

$$D_2 = 0,080 \text{ et } D_1 = 0,160$$

Cette conduite conique étant supposée approximativement équivalente à la conduite cylindrique, on la remplacera comme nous l'avons dit par la conduite à tronçons cylindriques de divers diamètres; on se fixera le nombre des tronçons, soit 5 par exemple, pour la conduite donnée de 500 mètres de long.

Les diamètres des différents tronçons seront choisis d'après l'échelle du commerce, soit :

$$d_1 = 0^m175; d_2 = 0^m150; d_3 = 0^m125; d_4 = 0^m100; d_5 = 0^m080$$

Il ne restera plus qu'à déterminer les longueurs respectives de ces divers tronçons, ce sera l'objet du prochain article.

(A suivre.)

DYNAMYDOR.

LE QUARTIER DE LA RUE MONCEY

ADOPTION DU PROJET

Dans nos précédents numéros, nous avons exposé en détail le nouveau projet de l'Administration établi par la Voirie conformément à l'avis du Conseil départemental des bâtiments civils; ce projet, qui était accepté par la Société anonyme de la rue Moncey, a été soumis à l'examen de la deuxième Commission municipale.

Cette dernière a remis récemment son rapport, dont les conclusions favorables et le vœu demandant à ce que la largeur de ce prolongement soit portée à 25 mètres, si les finances le permettent, ont été adoptés par le Conseil municipal dans sa séance du 24 mai.

Tout en approuvant l'ensemble du projet, plusieurs membres de la deuxième Commission avaient, en effet, manifesté le désir de voir donner à cette partie de la rue Moncey une largeur de 25 mètres, en raison de l'importance qu'elle est appelée à avoir à un moment donné.

On peut dire que la modification proposée est absolument nécessaire, car la circulation intense de ce quartier, qui va croître encore dans de grandes proportions, rend absolument indispensable la création de voies très larges. D'ailleurs, il est sage de profiter d'un remaniement complet pour se mettre de suite dans les meilleures conditions possibles si on ne veut pas être amené, dans l'avenir, en face de difficultés sérieuses et de dépenses autrement importantes.

Les municipalités étrangères ont fort bien compris les besoins de notre époque de progrès et de vie intensive. Aussi, pour toutes les transformations ou créations nouvelles de quartier, on n'établit pas d'artère principale ayant moins de 30 mètres de largeur. Qu'il nous suffise de citer, parmi les plus proches de nous, les belles villes de Liège, Aix-la-Chapelle, Cologne, Strasbourg, Carlsruhe, etc., sans parler des villes anglaises où ces principes sont invariablement suivis.

Evidemment, il ne serait guère possible de porter à 30 mètres la largeur de la rue Moncey prolongée, car cela réduirait beaucoup trop les masses à bâtir déjà exiguës par suite du voisinage de la rue Paul-Bert, mais on pourrait certainement adopter la largeur de 25 mètres. La dépense supplémentaire ne serait pas grande eu égard aux multiples avantages qu'on retirerait de cette amélioration.

Le rapport de la Commission signale que ce projet a soulevé une seule objection, c'est que la rue Moncey ne sera pas prolongée en ligne droite et qu'il y aura une certaine défectuosité dans la perspective de cette grande voie.

A ce sujet, nous croyons intéressant de donner les raisons qui ont décidé les conseillers à ne pas tenir compte de cette objection.

Les avis, dit le rapporteur, sont bien partagés ; les uns prétendent que les rues absolument bien alignées sont monotones et qu'il est préférable que certaines sinuosités viennent rompre cette monotonie ; d'autres veulent des rues alignées au cordeau.

Dans le cas qui nous occupe, le léger coude que fait faire à la rue Moncey le nouveau projet de l'ingénieur de la Voirie ne présente peut-être pas l'inconvénient si grave que quelques-uns de nos collègues se sont plu à lui reprocher.

En effet, la rue Moncey sera divisée en deux parties séparées par la place Guichard, qui est plantée d'arbres et ornée d'un monument dans son centre ; alors même que cette rue serait prolongée en ligne droite, il serait donc difficile d'en voir la perspective qui sera toujours cachée par la place Guichard.

D'autre part, la légère déviation donnée à cette artère lui permettra d'avoir son débouché en pleine place, avec des avancements égaux sur un rayon de 50 mètres, symétrie agréable pour la place.

En outre, avec ce tracé, les lots de terrains sont bien divisés et permettent une construction rationnelle, ce qui donne de la viabilité au quartier.

Enfin, le grave inconvénient du prolongement en ligne droite avait cela de déficient, c'est que l'aboutissant sur le cours de la Liberté était juste au point de station sur la ligne de tramways « Place du Pont, gare de Vaise », point déjà fort encombré et où la circulation est très difficile.

Les voitures allant rue Moncey ou en venant, ainsi que le public, eussent éprouvé de véritables difficultés à franchir cette accumulation de rails qui, à bon droit, donne l'illusion d'une gare de chemin de fer, tandis que le débouché au centre de la place, entre les rues Marignan et Paul-Bert actuelles, sera, à tous les points de vue, bien préférable.

Nous approuvons pleinement ces raisons qui sont conformes, d'ailleurs à ce que nous avons toujours dit sur ces questions de transformations de quartier.

Il faut espérer que l'on pourra maintenant se mettre très prochainement à l'ouvrage, et que la réalisation de ce programme de transformation sera rapidement poursuivie.

SINÉD.

A PROPOS DE LA NOUVELLE GARE DES BROTTTEAUX

Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble du projet, *la Construction lyonnaise* ayant donné en temps utile tous les détails concernant cette affaire qui est à la veille de recevoir une solution définitive.

Mais on nous permettra de dire notre impression sur une modification que la Compagnie P.-L.-M. doit faire, paraît-il, à son projet d'installation de la nouvelle gare des Brotteaux.

Si nous en croyons certaines personnes bien informées, ladite Compagnie désirerait donner un très grand développement à cette

gare, c'est-à-dire l'établir de manière à pouvoir devenir une gare centrale dans un avenir plus ou moins prochain, lorsque les trains à voyageurs de la grande ligne pourront emprunter le tunnel Saint-Glair-Collonges.

Certes, nous sommes les premiers à reconnaître l'insuffisance de la gare de Perrache, considérée comme centre où convergent toutes les directions de lignes ferrées, et un de nos collaborateurs, M. Comberousse, a fait paraître, à ce sujet, une étude assez complète sur cette importante question. Mais, à notre avis, si l'on a en vue l'établissement d'une gare centrale, solution à laquelle on sera fatalement amené plus tôt qu'on ne le pense, il faut carrément aborder la question sans se lier les mains, d'avance, par une construction prématurée.

En effet, si la Compagnie P.-L.-M. établissait aux Brotteaux une gare grandiose, en jetant les bases coûteuses d'une extension encore plus considérable, il est évident qu'elle sera fort peu disposée, quand le problème se posera à titre définitif, à dépenser de nouvelles sommes considérables pour une construction mieux appropriée à son but et mieux située.

Or, à ce point de vue, la question intéresse la population lyonnaise tout entière, et les Pouvoirs publics doivent dès maintenant se préoccuper des projets d'avenir de la Compagnie P.-L.-M. et s'entendre avec elle pour garantir les nécessités ultérieures.

Le projet Comberousse, qui répondait aux idées de l'heure présente tendant à la suppression complète de ces barrières permanentes de voies ferrées, véritable gêne pour la circulation et le développement des villes, a évidemment le grave inconvénient de coûter assez cher et de ne pas satisfaire entièrement à la tendance actuelle, admise dans toutes les grandes cités de l'Europe, à concentrer les services généraux dans une gare centrale unique facilement accessible, les autres gares restant surtout des stations de banlieue.

D'ailleurs, nous avons appris que notre ancien collaborateur remaniait entièrement son projet dans le sens que nous venons d'indiquer, tout en s'efforçant de ne pas avantager simplement un quartier au détriment des autres sans un intérêt général absolu et en permettant la réalisation immédiate des améliorations déjà prévues, c'est-à-dire sans leur causer aucun retard.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces questions si importantes pour l'avenir de notre ville. Qu'ils nous permettent de leur rappeler que nous serions très heureux de recevoir sur ces divers sujets toutes les communications qui seraient réellement intéressantes ; nous nous empresserions de les publier.

Nous insisterons tout particulièrement auprès de l'Administration pour qu'elle se préoccupe des éventualités que nous avons cru devoir signaler.

V.

CONGRÈS DES ARCHITECTES FRANÇAIS

C'est le 20 courant que s'ouvrira à Paris le 26^e Congrès des architectes français. Les intéressantes questions suivantes feront l'objet de ses travaux : « Etude et discussion des règlements de voirie en France. — Les industries d'art dans les départements. — Questions et communications diverses, par MM. Bonnier, Duchâtel, Gouault, président de la Société de la Seine-Inférieure ; Lombard, président de la Société des Bouches-du-Rhône ; Busière, président de la Société du Centre de la France ; Moreau, président de la Société de l'Allier ; Sartou, etc. — Conférence de M. Lucien Magne, sur les industries d'art : céramique, verrerie. — Visites à l'Institut Pasteur, aux abattoirs de la rive gauche, à l'hôpital Boucicaut, à l'Opéra-Comique, aux chantiers de l'Exposition, au port Alexandre III, arrêt devant un certain nombre de façades modernes, etc., etc. »

Le Congrès prendra fin le samedi 25 juin par un banquet con-

fraternel à l'hôtel Continental, avant lequel aura lieu la distribution solennelle des récompenses décernées par la Société centrale des architectes français aux artistes et au personnel du bâtiment.

CONCOURS

ASSOCIATION DE INDUSTRIELS DE FRANCE

L'Association des industriels de France contre les accidents du travail ouvre un concours public international pour la création d'un appareil protecteur pour la toupie à axe vertical (travail du bois).

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de l'Association, 3, rue de Lutèce, à Paris.

REIMS

TRANSFORMATION DES PROMENADES ET JARDINS (RÉSULTATS)

La ville de Reims a eu l'idée originale d'ouvrir un concours entre tous les architectes et architectes-paysagistes, pour la transformation de ses promenades et jardins. C'est M. Redont, architecte-paysagiste à Paris, qui a remporté le premier prix.

AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

Enquête. — 1^o *Projet de rectification des alignements de la place de Fourvière et de la montée des Anges ;*

2^o *Déclassement d'une portion de la place de Fourvière.*

Les pièces de ce projet resteront déposées pendant quinze jours consécutifs, à compter du lundi 13 juin 1898, dans les bureaux de l'état-civil du V^e arrondissement de Lyon, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

A l'expiration du délai ci-dessus fixé, un commissaire enquêteur, spécialement désigné, recevra dans lesdits bureaux, pendant trois jours, les mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 juin 1898, de midi à 4 heures du soir, les observations ou oppositions que les intéressés auraient à produire sur le projet dont il s'agit.

Enquête. — *Vente à M^{me} veuve Côte, née Vacheresse, d'une parcelle de terrain communal, située rue Séguin, 41, masse A, à Perrache.*

Une enquête administrative est ouverte sur le projet relatif à la vente, au prix de 11.847 fr. 66, d'une parcelle de terrain communal d'une superficie de 209 mètres carrés 4 décimètres carrés, située rue Séguin, 41, masse A du plan de la presqu'île Perrache.

Les pièces de l'affaire sont déposées dans les bureaux de l'état civil du II^e arrondissement, pour être communiquées pendant huit jours, à compter du mercredi 15 juin 1898, aux personnes qui désireront en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, spécialement désigné à cet effet, recevra auxdits bureaux de l'état civil, le jeudi 23 juin 1898, de midi à 4 heures du soir, les déclarations des habitants sur les avantages ou les inconvénients du projet dont il s'agit.

Comité technique des machines pour l'Exposition de 1900. — Parmi les noms des membres de ce Comité, nommés par arrêté du Ministre du Commerce et de l'Industrie, nous relevons celui de M. Piquet, constructeur de machines à vapeur.

Le tramway électrique de Villeurbanne. — On se rappelle que, lorsque la Compagnie des Omnibus et Tramways voulut remplacer la traction animale par la traction électrique sur ses lignes aboutissant à Villeurbanne, le maire de cette commune interdit les travaux sous prétexte que ses administrés ne bénéficiaient pas de la réduction de tarifs consentie à Lyon.

Le Conseil d'Etat fut chargé de régler le différend, le dossier de l'affaire est encore à Paris.

En attendant que le Conseil d'Etat ait statué, la Compagnie et la commune ont établi une convention provisoire.

Les voyageurs pour Villeurbanne continueront à payer 15 centimes, mais si le Conseil d'Etat décide que les tarifs de Villeurbanne doivent être identiques à ceux de Lyon, c'est-à-dire de 10 centimes, le trop perçu sera remboursé à la commune de Villeurbanne.

Les travaux d'installation des poteaux et des câbles, un instant interrompus, sont maintenant repris.

Art décoratif. — Quatre élèves de l'École des Beaux-Arts de Lyon viennent d'obtenir des récompenses, à la suite du sixième concours ouvert par la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie : M. DUBUISSON (classe d'architecture), un prix ; MM. VAN DOREN (fleur), BATTIER et CLAUDIN (art décoratif), une mention.

MM. Dubuisson et van Doren, qui appartiennent aux classes d'architecture et de fleur, sont en même temps élèves de la classe d'art décoratif.

Le sujet du concours était *Une lampe électrique de bureau.*

Ces récompenses ont une valeur particulière. Le concours est ouvert entre les élèves de toutes les écoles de France. Le sujet, envoyé sous pli cacheté, n'est pas connu d'avance. Aussitôt lecture faite du programme, les concurrents entrent en loges pour improviser leur esquisse. Quatre jours sont ensuite accordés pour l'exécution définitive, toujours en loges et sans que les concurrents puissent communiquer avec personne. Ce sont donc des œuvres bien personnelles.

Nous apprenons que M. Berlie, fabricant d'appareils d'éclairage, voulant, comme industriel lyonnais, donner aux lauréats un témoignage de sa satisfaction, leur a fait remettre une somme de 100 fr. à se partager. On ne saurait trop applaudir à cette générosité, et il serait à souhaiter de voir ainsi plus fréquemment les efforts encouragés et les succès des débutants récompensés par ceux qui peuvent ultérieurement faire appel à leur collaboration ou à leur talent.

Compagnie générale de navigation. — *Transports de voyageurs et marchandises.* — A dater du 25 mai, service d'été. Départ de Lyon pour Valence et Avignon, tous les mercredis et samedis, à 6 heures du matin, desservant les ports intermédiaires.

Renseignements, bureaux et port d'embarquement, quai de la Charité, au ponton, près la Manufacture des tabacs, sur le Rhône.

Le Congrès archéologique de France de 1898. — Le soixante-cinquième Congrès archéologique de France, organisé par la Société française d'archéologie, se tiendra cette année, à Bourges, du 6 au 12 juillet.

Les demandes de renseignements et de bulletins d'adhésion doivent être adressées à M. Henri de Grossouvre, membre de la Société des antiquaires du Centre, secrétaire du Congrès, cloître Saint-Etienne, 6, à Bourges.

L'emploi d'architecte-voyer à Annecy étant vacant, les demandes pourront être adressées jusqu'au 20 courant, en y joignant les pièces et documents propres à justifier des connaissances et des aptitudes des concurrents.

Le traitement annuel est de 3000 francs. Le titulaire aura droit, en outre, pour les travaux en dehors de ceux d'entretien et dont il fournira les plans et devis, à une indemnité sur le prix de l'adjudication ou de la soumission, en cas de traité de gré à gré, et sur le montant du devis pour les travaux exécutés en régie.

Cette indemnité est fixée à 5 pour 100 jusqu'à 1000 francs et à 3 pour 100 pour les sommes excédentes, sans que le titulaire puisse rien réclamer pour les augmentations d'œuvre, sauf décision contraire de l'administration.

L'architecte devra tout son temps à la ville et ne pourra s'occuper d'aucun projet en dehors de ceux demandés par la Municipalité.

Le programme des obligations et charges de l'emploi sera adressé sur demande contenant un timbre de 15 centimes.

Société des architectes de la Loire. — Cette Société vient de nommer son bureau pour 1898. Il est ainsi constitué : président, M. Boulin (Stéphane), à Saint-Etienne ; vice-président, M. Devens (Francisque) ; secrétaire-trésorier, M. Jeandeaux (Auguste) ; conseiller, MM. Chapelon (Benoît), Durand (Paul), Meley (Frédéric).

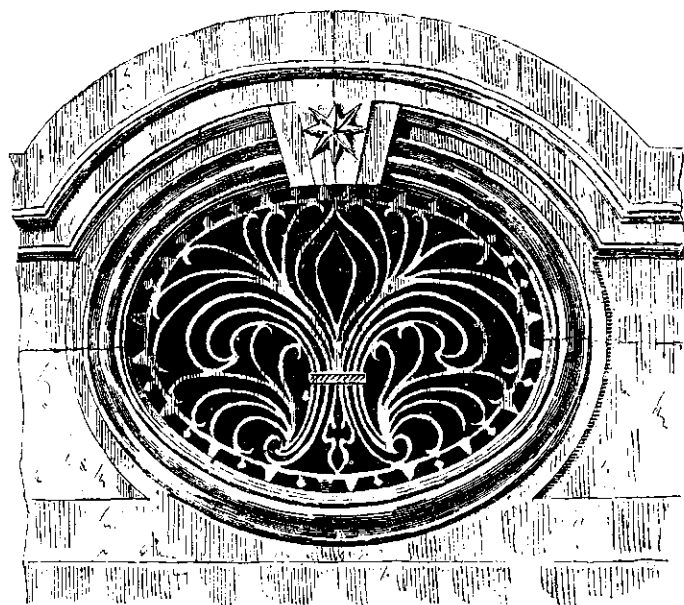
Société des architectes de l'Allier. — Cette Société vient de nommer son bureau pour 1898-1899. Ont été élus : président, M. Moreau (Jean), à Moulins ; vice-président, M. Hartmann, à Montluçon ; secrétaire-trésorier, M. Rotival, à Moulins.

Société des architectes du Fuy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. — Cette Société vient de nommer son bureau pour 1898-1899. Ont été élus : président, M. Guimbal, à Issoire ; vice-président,

directeur et sous-directeur de l'office du travail ; le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, ou son délégué ; le président de la Chambre de commerce de Paris, ou son délégué ; Marie, secrétaire général de l'Institut des actuaires français ; Pinard, président de l'Alliance syndicale du commerce et de l'industrie ; Jouanny, vice-président du Comité central des Chambres syndicales ; Mayen, président du Syndicat des Compagnies d'assurances à primes fixes contre les accidents ; Chaufton, avocat au Conseil d'Etat ; Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées ; Albert Gigot, directeur des mutualités d'assurances contre les accidents.

La Commission a pour secrétaire, avec voix consultative, M. Georges Paulet, chef du bureau des caisses d'épargne, des assurances, des retraites et de la coopération, et pour secrétaire adjoint, M. Weber, actuaire à l'Office du travail.

Changement de domicile. — MM. Pautique frères, entrepreneurs de constructions industrielles, 6, rue de la Bourse, nous informent qu'à partir de ce jour leurs bureaux sont transférés, 13, rue Grolée.



M. Sauzet, à Clermont-Ferrand ; secrétaire-trésorier, M. Chasaigne, à Clermont-Ferrand.

L'assainissement de Marseille. — Le Conseil de préfecture vient de rejeter l'opposition formée par la ville de Marseille à l'arrêté par défaut du 24 décembre 1897, la condamnant à payer aux Sociétés d'assainissement la somme de 612.175 francs, montant de la deuxième annuité et 160.904 fr. 15, redevance d'entretien.

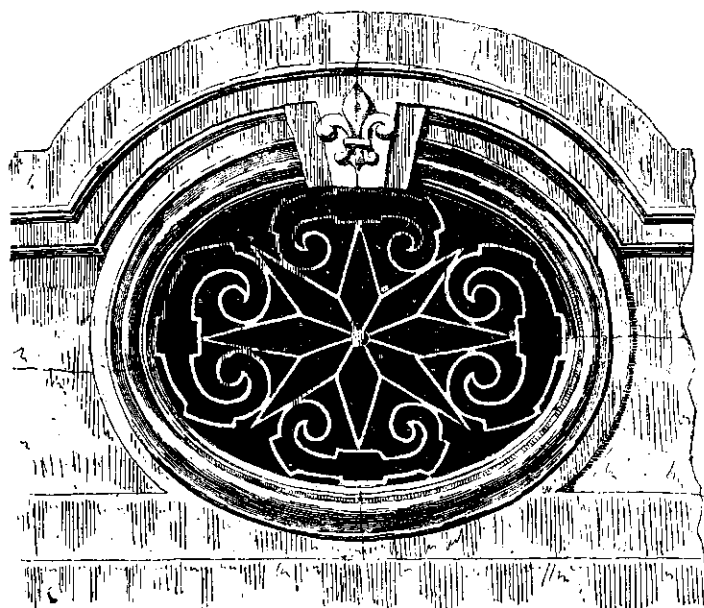
Le Conseil a rejeté également l'opposition formée par la ville de Marseille à l'arrêté par défaut du Conseil de préfecture à la date du 24 décembre 1897 la condamnant à payer aux Sociétés d'assainissement la somme de 10 millions.

Vaucluse. — Le Conseil municipal d'Avignon a approuvé le devis dressé pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Charles. La dépense prévue est de 2.332 francs.

Nomination de la Commission consultative des accidents du travail. — La Commission consultative chargée de concourir à l'élaboration des règlements d'administration publique prévus par la loi du 9 avril 1898, dont nous avons parlé à différentes reprises, concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, vient d'être nommée par arrêté du Ministre du commerce.

Sont nommés membres de cette Commission :

MM. Thévenet, sénateur ; Maruéjols, député ; Nicolas, conseiller d'Etat ; Bouquet, directeur du personnel ; Moron et Fon-



Parquets hydrofuges. — A partir du 1^{er} courant, la maison Bember et C^{ie} de Marseille, pour les parquets hydrofuges brevetés, ainsi que pour les carrelages ciment, a confié sa représentation à M. P. Giessner, 20, rue de Bonnel, où sont exposés ses échantillons.

Nécrologie. — Nous apprenons, avec regret, la mort de M. Eugène Contamin, architecte, agent-voyer de la ville de Vienne, décédé à l'âge de 39 ans.

M. Contamin, qui appartenait à une des plus anciennes et plus honorables familles de Vienne, jouissait de l'estime et de la sympathie générale.

BAIES CIRCULAIRES GRILLÉES

Ces baies circulaires se remarquent dans le mur de clôture de la villa Aldobrandi, à Frascati (Italie), édifiée sur les plans de Jacques de la Porte (1541-1604). Elle est aujourd'hui la propriété des Borghèse. A remarquer le fort joli travail de la fleur de lis, gracieusement stylisée, et la légèreté de cet ensemble où les attaches ne semble être que des points de contact. Comme originalité l'étoile sculptée surmontant la fleur de lis qui, d'autre part, figure en pierre au dessus de l'étoile de fer.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 27 mai au 10 juin.

Cabinet de MM. COMTE et LAMBERT, cours Gambetta, 1.

Rue Saint-Jérôme. — Maison d'habitation. — M. Laurens, prop.
Grande rue de la Guillotière, 136. — Construction. — MM. Margnat frères, prop.

Cabinet de M. L. CUMIN, route de Vénissieux, 51.

Route de Vénissieux, 73. — Maison. — M. Duret, ent.

Cabinet de M. FANTON, 101, rue Duguesclin.

Chemin de Villion, 50. — Maison. — MM. Rivoire frères, prop.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Rhône. — 9 juin. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'une canalisation d'égouts destinés à desservir l'Hôtel des invalides du travail. Pas de résultat, le rabais minimum fixé par l'administration n'ayant pas été atteint.

Rhône. — Jeudi 9 juin. — *Mairie de Lyon.* — Établissement d'une clôture autour du parc de la Tête-d'Or. — 1^{er} lot. Terrassements et maçonnerie. Soumissionnaires : MM. Bourdeix, 2 p. 100. — Leduc, prix du devis. — Richard, prix du devis. — Lauvergne, prix du devis. — Adjud., M. Lagrange, 12, rue Célus, à Lyon, 5 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Serrurerie et peinture. Soumissionnaires : MM. Bajard, 28 p. 100. — Rudigoz, 23 p. 100. — Martin et Massou, 26 p. 100. — Dauphin, 22 p. 100. — Tarceus frères, 16 p. 100. — Girard, 15 p. 100. — Raoulx, 12 p. 100. — Adjud., M. André Izard, 81, rue Moncey, 29 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Plantation de haie vive. Sans résultat, aucun soumissionnaire ne s'est présenté.

Rhône. — 7 juin. — *Hospices civils.* — Parcelle de la masse 142, aux Brotteaux, d'une superficie de 724 mètres, sise à l'angle des rues de Barrême et Vendôme. Mise à prix, 68.700 fr., soit 95 fr. le mètre carré. Adjud., M. Cavard, menuisier, 19, rue Commandant-Faurax, au prix de 63.900, plus 12.000 fr. pour la portion de la masse 142 à affecter à la création d'une cour commune.

Jura. — 2 juin. — *Préfecture.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Allée. Mont. des travaux, 19.532 fr. 41. Soumissionnaires : MM. Tonetti, 8,80 p. 100. Faure, 6 p. 100. — Grancher, 12,80 p. 100. — Laporte, 7 p. 100. — Adjud., MM. Lardon et Limonne, à Revigny, 17 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Villeneuve-lez-Charnod. Montant des travaux, 16.509 fr. 85. Soumiss. : MM. Noblet, 2,50 p. 100. — Perignon, 19 p. 100. — Grandclément, 7,10 p. 100. — Treille, 14,17 p. 100. — Espirat, 11,40 p. 100. — Humbert, 9 p. 100. Adjud., M. E. Faure, à Lyon, 18 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Granges-sur-Baume. Montant des travaux, 5.453 fr. 17. Soumissionnaire : M. Bonivard, 5,50 p. 100. — Adjud., M. A. Lardon, à Revigny, 15 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Moutonne. Montant des travaux, 4.275 fr. 51. Soumissionnaires : MM. Deroche, 8,26 p. 100. — Prost, à Flacand, 2,70 p. 100. — Adjud., M. P. Valerio, à Allèze, 17,85 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Cressia. Montant des travaux, 1.978 fr. 16. Soumissionnaire : M. Noblet, 0,25 p. 100. — Adjud., M. H. Treille, à Auges, 2,25 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Bletterans. Montant des travaux, 866 fr. 04. Soumissionnaire : M. Poumariu, 1 p. 100. — Adjud., M. Bonnin, à Bletterans, 13,85 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Jeudi 30 juin, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Vente d'un terrain communal situé avenue des Ponts, 235, d'une superficie de 353 mètres 99 décimètres carrés.

La mise à prix est fixée à la somme de 40 fr. par mètre carré, soit pour les 53 mètres 99 décimètres carrés, une somme totale de 5.539 fr. 90. Cautionnement, 300 fr.

Le cahier des charges, clauses et conditions à l'acte de vente et le plan des lieux sont déposés à la Mairie de Lyon (bureau des travaux publics), où chacun pourra en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Rhône. — Jeudi 7 juillet, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Matériaux à provenir de la démolition de l'immeuble Raicery, situé rue Sainte-Hélène, 33, place Grolier, 5, et rue de Fleurien, 7-13, et acquis par la ville en vue de l'agrandissement de la place Grolier.

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, sur la mise à prix de 1.000 francs, elle sera tranchée au profit de celui qui aura offert la plus forte somme au-dessus de cette mise à prix. Cautionnement provisoire, 200 francs.

Le cahier des charges, relatif à la vente des matériaux dont il s'agit, est déposé à la Mairie de Lyon (bureau des travaux publics), où chacun sera admis à en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Rhône. — Mercredi 6 juillet, 2 h. — *Préfecture.* — Service vicinal. 1^{er} lot. Chemin de grande communication n° 1. Construction d'un égout ovoïde dans le bourg de Caluire, entre l'embranchement de l'île Barbe et le chemin vicinal ordinaire n° 4. Montant de la dépense prévue, 11.663 fr. 18. Somme à valoir, 81 fr. 82. Total, 12.500 fr. Cautionnement, 400 fr. — 2^e lot. Ch. de gr. comm. n° 12. Rétablissement et réparation du chemin entre l'extrémité aval des usines de Saint-Gobain et la limite du département de l'Isère. Mon-

tant de la dépense prévue, 31.674 fr. 48. Somme à valoir, 23.5 fr. 52. Total, 34.000 fr. Cautionnement, 1.400 fr. — 3^e lot. Ch. de gr. comm. n° 15. Reconstruction de murs de soutènement sur la commune d'Ampuis. Montant de la dépense prévue, 4.607 fr. 99. Somme à valoir, 392 fr. 01. Total, 5.000 fr. Cautionnement, 170 fr. — 4^e lot. Ch. de gr. comm. n° 21. Réfection de la chaussée en pavés d'échantillon et réparations de rigoles pavées et de trottoirs sur la commune de Lyon. Montant de la dépense prévue, 5.938 fr. 21. Somme à valoir, 561 fr. 79. Total, 6.500 fr. Cautionnement, 210 fr. — 5^e lot. Ch. de gr. comm. n° 30. Établissement de trottoirs avec bordures en pierre de taille et de rigoles en pavés d'échantillon dans la traverse de Marrant. Montant de la dépense prévue, 5.468 fr. 38. Somme à valoir, 131 fr. 62. Total, 5.600 fr. Cautionnement, 200 fr. — 6^e lot. Ch. de gr. comm. 3 bis. Allongement et réparation du pont sur le ruisseau Dessaigne, sur la commune de Brussieu. Montant de la dépense prévue, 3.846 fr. 59. Somme à valoir, 353 fr. 41. Total, 4.200 fr. Cautionnement, 140 fr. — 7^e lot. Ch. de gr. comm. 12 bis. Construction d'une chaussée en pavés d'échantillon le long de la voie de tramway (côté nord) sur la commune de Lyon. Mont. de la dépense prévue, 8.688 fr. 70. Somme à valoir, 361 fr. 30. Total, 9.000 fr. Cautionnement, 300 fr. — 8^e lot. Ch. de gr. comm. 13 bis. Construction de rigoles pavées sur les communes de Tassin-la-Demi-Lune et Francheville. Montant de la dépense prévue, 4.768 fr. Somme à valoir, 332 fr. Total, 5.100 fr. Cautionnement, 170 fr. — 9^e lot. Ch. de gr. comm. 13 bis. Travaux de grosses réparations sur la commune d'Écully. Montant de la dépense prévue, 6.032 fr. 87. Somme à valoir, 467 fr. 13. Total, 6.500 fr. Cautionnement, 210 fr. — 10^e lot. Ch. de gr. comm. 2 et d'int. c. 47. Reconstruction de trois ponts ou ponceaux et restauration du pont de Nézel, sur la Coise, sur le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise. Montant de la dépense prévue, 14.415 fr. 90. Somme à valoir, 1.324 fr. 10. Total, 15.800 fr. Caut., 500 fr. — 11^e lot. Ch. de gr. comm. 9 bis et 45 d'int. com. Construction d'une chaussée en pavés d'échantillon en remplacement des bandes macadamisées le long des voies de tramway sur le chemin de grande communication n° 9 bis et construction d'une rigole en vieux pavés d'échantillon sur le chemin d'intérêt commun n° 45, dans la commune de Lyon. Montant de la dépense prévue, 13.439 fr. 61. Somme à valoir, 560 fr. 39. Total, 14.000 fr. Cautionnement, 400 fr. — 12^e lot. Pont de Givors. Construction d'un garde-corps métallique dans la travée rive gauche (côté de Chasse) du pont suspendu de Givors. Montant de la dépense prévue, 6.349 fr. 35. Total, 550 fr. 65. Total, 6.900 fr. Cautionnement, 220 fr.

Les devis et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés à la Préfecture du Rhône (3^e division, 1^{er} bureau), où chacun pourra en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures.

Drôme. — Dimanche 19 juin, 2 h. — *Mairie d'Hostun.* — Adduction de la fontaine du Petit-Moulin, au village de Saint-Maurice. Montant des travaux, 6.564 fr. 09. A valoir, 435 fr. 91. Total, 7.000 fr. Cautionnement, 250 fr. Renseignements à la mairie.

Isère. — Dimanche 19 juin, 2 h. — *Mairie de Villars-de-Lans.* — Construction d'une route forestière de 1.013 mètres dans la forêt communale de Villars-de-Lans. Mont. des travaux, 7.393 fr. 32. A valoir, 506 fr. 68. Total, 7.900 fr. Cautionnement, 247 fr. Renseignements à la mairie.

Jura. — Jeudi 30 juin, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Pamassières. Construction de fontaines. Mont. des travaux, 19.982 fr. 57. M. Camus, architecte, à Lons-le-Saunier. — 2^e lot. Bletterans. Établissement d'un trottoir et demi-caniveau pavé sur le côté droit de la route départementale n° 2, dans la traverse de Bletterans. Montant des travaux, 2.256 fr. 32. M. Lambert, agent-voyer cantonal à Bletterans.

Renseignements à la préfecture (2^e division).

Jura. — Jeudi 30 juin, 3 h. — *Préfecture.* — Route départementale n° 4. de Lons-le-Saunier à Genève. Rechargement de la chaussée aux territoires de Saint-Claude et de Villard-Saint-Sauveur. Montant des travaux, 7.144 fr. A valoir, 256 fr. Total, 7.400 fr. Cautionnement, 230 fr.

Renseignements à la préfecture (2^e division).

Saône-et-Loire. — Lundi 20 juin, 2 h. — *Mairie de Chalons-sur-Saône.* — Travaux de badigeon et peinture à l'abattoir. Montant des travaux, 3.437 fr. 14. A valoir, 412 fr. 86. Total, 3.900 fr.

Renseignements à la mairie.

Ministère de la Guerre. — Vendredi 24 juin, 2 h. — *Mairie d'Albertville.* — Génie Place d'Albertville. Construction d'une culée de pont. S'adresser au bureau du génie à Albertville. Ces travaux, évalués à 5.200 fr., seront adjudgés en un seul lot.

LES TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

Nos lecteurs remarqueront un grand nombre de chantiers nouveaux dans les tableaux qui suivent. Comme il ne nous est pas possible de consacrer plus de quatre pages à ces renseignements, nous avons dû supprimer quelques constructions qui, bien que non encore terminées, se trouvent dans un état d'achèvement assez avancé, et ont déjà figuré au tableau pendant un certain temps.

Nous rappelons à nos abonnés qui veulent bien nous aviser de l'ouverture de nouveaux chantiers que les renseignements doivent nous parvenir au plus tard le 12 de chaque mois.

TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
I^{er} ARRONDISSEMENT		
<i>Rue des Augustins.</i> École La Martinière.	M. Dubuisson, 25, cours Lafayette.	Terrassements, maçonnerie et pierre de taille, MM. Gay et Bagnard, rue des Marrouniers, 4; ciments, M. Vallanet, rue des Platanes, 30, Monplaisir; charpente, M. Débat, rue Bellecombe, 71; menuiserie, MM. Pansu et fils, rue des Asperges, 21; serrurerie, M. Burnichon, avenue des Ponts, 5; plâtrerie, peinture, vitrerie, M. Calmel, rue de la Bourse, 8; zinguerie, plomberie, M. Boussat, rue Passet, 12. — <i>Travaux intérieurs dans le nouveau bâtiment. Agencements dans l'ancien.</i>
II^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Stella, 8.</i> Maison de rapport. MM. Coulon et Lambki.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Adin Fauché jeune, à la Demi-Lune; charpente, M. Corcelle, chemin des Grandes-Terres, 32-34; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; menuiserie, M. Secret, rue de la Platière, 3; plâtrerie-peinture, M. Ternissier, rue Gasparin, 5; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 24. — <i>Intérieurs.</i>
<i>Rue Palais-Grillet.</i>	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Serrurerie, M. Euler, rue de la Part-Dieu, 24; décoration, M. Montagnon, rue Laurencio, 14; vitraux, M. Roux, rue Franklin, 56; vitrerie-miroiterie, M. Dumaine, rue Croix-Jordan, 36. — <i>Achèvement.</i>
III^e ARRONDISSEMENT		
<i>Route d'Heyrieu.</i> Immeuble de rapport. M. Rousseau.	MM. Bouilhères et Lanthon, quai de Retz, 16.	MM. Leblanc frères à Monplaisir, entrepreneurs généraux. — <i>1^{er} étage.</i>
<i>Avenue de Saxe, 300 302.</i> Maison M ^{me} Roubellat.	M. Court, rue de la Barre, 6.	Maçonnerie, M. Sautour; charpente, M. Lafosse, route de Vienne, 14; taille dure, MM. Gerbod-Ducarre et C ^{ie} à Porcieu-Amblagnieu (Isère); carrelages, MM. Souchon et Gorini, quai des Brotteaux, 3; menuiserie, MM. Beaujan, rue Boileau, 227, et Lobietti, rue d'Aguesseau, 3. — <i>Intérieur.</i>
<i>Quai Claude-Bernard, 24.</i> Maison à loyer. M. Chaize, rue Franklin, 7.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Chaize, rue Franklin, 7; charpente, MM. Bogey frères, rue Fabelais, 93; pierres de Villebois, M. Gat, à Montalieu (Isère); pierre blanche, M. Pomparat, rue Montgolfier, 43. — <i>3^e étage.</i>
<i>Rue de Marseille, 83 bis.</i> Maison à loyer. M. Gouyon, cours de la Liberté, 33.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; pierre blanche, MM. Motte et Portalis, rue de Créqui, 181; charpente, M. Débat, chemin de Bellecombe, 71; peinture-plâtrerie, M. Gayetti, rue Saint-Dominique, 13. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de Marseille, 85.</i> Maison. MM. Hatton et Darfeuille, quai Fulchiron, 37.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; pierre blanche, M. Vial fils, quai des Etroits, 7; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de Marseille, 87.</i> Maison à loyer.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; pierre blanche, M. Pomparat, rue Montgolfier, 43; charpente, M. Guillard, rue des Châtelles, 23. — <i>Intérieur.</i>
<i>Cours de la Liberté, 9, 11.</i> Maison de rapport. M. Louis Lumière.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. Taton frères, cours Gambetta, 60; pierre blanche, M. Vial, quai des Etroits, 7; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95; peinture-plâtrerie, M. Labasse, cours Lafayette, 29; menuiserie, MM. veuve Darfeuille et Hatton, quai Fulchiron, 37. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue des Asperges, 10.</i> Maison. M. Raynaud.	M. Laurégon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Bretin, rue Paul-Bert, 13. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Villeroy, 13.</i> Maison. M. Orliange.	M. Lauregon, 10, cours Gambetta.	M. Orliange, rue Villeroy, 27. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de Gerland, 22.</i> Maison et hangar. M. Bouvier.	M. Lauregon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Pierre Thomas, rue Chaponnay, 7. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue du Château.</i> Maison de rapport. MM. Nauche fr.	M. Lauregon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, MM. Nauche frères, rue Racha's, 14. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Rue Bancel, 30.</i> Exhaussement. M. Veltson.	M. Laurégon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Leduc, rue de Marseille, 39. — <i>3^e étage.</i>
<i>Montchat,</i> groupe scolaire.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Canque, grande rue de Monplaisir, 133; ciments, M. Elia, cours Vitton, 30; charpente, M. Janin, rue de Marseille, 37; menuiserie, M. Pansu, rue des Asperges, 21; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157; ferblanterie, M. Mallet, cours Gambetta, 37; plâtrerie, M. Calmel, rue de la Bourse, 8; asphaltés, M. Drevet, cours Charlemagne, 51. — <i>Travaux intérieurs.</i>
<i>Rue de Gerland,</i> près de la rue Chevreul. Maison de rapport.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Peyratoux, avenue de Saxe, 226; charpente, M. Eugène Comte, rue Béchevelin, 97; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 30. — <i>Travaux intérieurs.</i>
<i>Rue de Bearn.</i> Groupe scolaire de l'avenue des Ponts, agrandissement de l'école de filles. Préau couvert et ouvroir.	Architecture municipale.	Maçonnerie, pierre de taille et ciments, M. Leduc, rue de Marseille, 39; charpente et menuiserie, M. Dumora, rue d'Amboise, 6; serrurerie, M. Gimond, rue Mercière, 30; plâtrerie, peinture et vitrerie, M. Bastien, place du Change, 2; ferblanterie, MM. Gaget, Pérignon et C ^{ie} , quai de l'Hôpital, 4. — <i>Toiture.</i>
<i>Montchat.</i> Ecole de garçons. M. l'abbé Michallet.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Ginet, cours Henri, 25; charpente, M. Chat, cours Richard-Vitton, 60; menuiserie, M. Delaire, cours Richard-Vitton, 30; plâtrerie, M. Verclotte, cours Henri, 107; serrurerie, M. Maquet, rue Louis, 6. — <i>Couverture.</i>
<i>Route de Vienne, 106.</i> Salle de fêtes, exhaussement sur bâtiment et dépendances. M. Rosssey.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Boisdevesy, route de Vienne, 67; charpente, M. Allemand, route de Vienne, 156; menuiserie, MM. Boisdevesy et Blachon, chemin de Vénissieux, 73; peinture-plâtrerie, M. Gargat, chemin de Vénissieux, 92. — <i>Intérieurs.</i>
<i>Rues de la Lône et Raulin.</i> Maison. M. Ribard.	M. Poistard, 5, rue Servient.	Terrassements, M. Champrenier, rue de Marseille, 4; maçonnerie, M. Montpéroux, rue Croix-Jordan, 24. — <i>Fouilles.</i>
<i>Rue Saint-Jérôme.</i> Maison de rapport. M. Laurent.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Bouchet, rue Sébastien Gryphe, 147; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 6; pierre blanche, M. Burnet, rue Chevreul; pierre dure, M. Vendret, à Porcieu-Amblagnieu (Isère); charpente, M. Eugène Comte, rue Béchevelin, 97.
<i>Rue de Vendôme,</i> angle de la rue et de la place Guichard. Maison de rapport. Société civile.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Emiel, rue Boileau, 131; charpente, M. Enselme, cours de la République, 64, Villeurbanne; serrurerie, M. Bissuel, place Kléber, 3; peinture-plâtrerie, M. Lesselier; ciments, M. Héraud, rue Paul-Bert, 4; menuiserie, MM. Dumond frères, rue de l'Annonciade, 30; zinguerie-plomberie, M. Joubert, rue du Jardin-des-Plantes, 5; fumisterie, M. Mottet, rue Vauhecour, 11; marbrerie, cheminées, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieurs.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Place Guichard</i> Maison de rap. MM. Emiel et Enselme.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Mêmes entrepreneurs, sauf : menuiserie, MM. Giraud frères, rue Duguesclin, 20; zinguerie plomberie, M. Cossard. — <i>Intérieurs</i> .
<i>Place Guichard</i> , angle rue de Créqui. Maison de rapport. M. Bissuel.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Mêmes entrepreneurs, sauf : menuiserie, MM. Lombard frères, rue de Crillon, 9; zinguerie-plomberie, MM. Nicolas frères, cours de la Liberté, 3. — <i>Intérieurs</i> .
<i>Rue de Créqui</i> . Maison de rapport. M. Lesselier.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Mêmes entrepreneurs, sauf : menuiserie, M. Clermont, rue Vauban, 73. — <i>Intérieurs</i> .
<i>Rue Molière</i> . Maison. M. Lesselier, 9, rue des Archers.	MM. Huguet et De-lorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75; menuiserie, M. Martin, place Sathonay, 4. — <i>Toiture</i> .
<i>Rue de Bonnel</i> , angle rue Molière. Mais. M. Gouyon, cours de la Liberté, 33.	MM. Huguet et De-lorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; charpente, M. Débat, chemin de Bellecombe, 71, et M. Gagnieu, rue Bugeaud, 93; serrurerie, M. Boyer; menuiserie, M. Martin, place Sathonay, 4; peinture, M. Lesselier. — <i>Toiture</i> .
<i>Rue de Bonnel</i> . Maison. MM. Martin et Cie, rue de la Bourse, 49.	MM. Huguet et De-lorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; charpente, M. Despeyroux, rue Vendôme, 259; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; gros fers, MM. Patiaud, Lagarde et Cie, boulevard du Nord, 18. — <i>Charpente</i> .
<i>Rue Cavenne</i> , 20. Maison.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçon., M. Gay, rue de l'Abondance, 25; charp., M. Mollo, rue des Tuileries, 13; pierre tendre, M. Jammes, rue Dumoulin, 36; pierre dure, M. Vinard; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 30. — <i>5^e étage</i> .
<i>Rue de Béarn</i> , 56, 58, 60. Trois maisons. Société des logements économiques.	M. Germain, avenue de l'Archevêché, 2.	Maçonnerie, MM. Pigeon et Cie; charpente, M. Malignon; plâtrerie, M. de Rieux; serrurerie, M. Vermillard. — <i>4^e étage</i> .
<i>Rue Garibaldi</i> , 261. Maison. M. Cayetti.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; peinture-plâtrerie, M. Gayetti, rue St-Dominique, 13; menuiserie, M. Neyton, rue Bossuet, 70. — <i>1^{er} étage</i> .
<i>Avenue de Saxe</i> , angle gr. rue de la Guillotière, M. D. Vial.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	M. Denis Vial, entrepreneur général, quai des Etroites, 7; menuiserie, MM. veuve Darfeuille et Hattou, quai Fulchiron, 37; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; peinture-plâtrerie, M. Calmel, rue de la Bourse, 8. — <i>Intérieur</i> .
<i>Avenue de Saxe</i> , 268-278. Neuf immeubles, dont quatre <i>rue Sébastien-Gryphe</i> . M. Cabestan.	M. Feuga, place des Célestins, 6.	Entrepreneur général, M. Cabestan, rue de la République, 64; charpente, M. Gagnieu, rue Bugeaud, 93; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 30, et M. Maisant, rue Garibaldi, 102; menuiserie, M. Pardon, rue Roquette, 16, et M. Vaisse. — <i>Intérieur</i> .
<i>Rue de la Madeleine</i> , 15, Maison M. Roche.	M. Delalande, rue Rave, 30.	Maçonnerie, M. Albert, rue Boileau, 330; menuiserie et charpente, M. Bonneaud, avenue de Saxe, 312; serrurerie, M. Minetty, rue Sébastien-Gryphe, 28; plâtrerie, M. Paré, rue Grenette, 12.
<i>Chemin de l'Espérance</i> . Maison. M. Cellier.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Entrepreneur général, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33.
<i>Rue François-Garcin</i> , 6. Maison à loyer. M. C...	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçon., MM. Tator frères, cours Gambetta, 60; charp., MM. Maire et Cloud, cours Lafayette, 241; ser., M. Gimon, rue Mercière, 30; pierre de Trept, M. Percherancier, rue Paul-Bert, 6; menuiserie, M. Grallat, rue de Condé, 9. — <i>1^{er} étage</i> .
<i>Rue Paul-Bert</i> , 199. — Maison de rapport. M ^{lle} Péche.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Lebrut et Arnaud, entrepreneurs généraux, rue Parmentier, 40. — <i>Fouilles</i> .
<i>Rue Gabillot</i> , 22. Maison. M. Boullud.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Jannetaud, cours Villeurbanne, 142; charpente, M. Cerizier, rue d'Inkermann, 34; pierre de taille, Société Moine et Cie, à Trept; menuiserie, MM. Laurie et Marien, rue Vendôme, 183; serrurerie, M. Dupont, rue Bossuet, 80. — <i>Couverture</i> .
<i>Route de Vénissieux</i> , 68-72. Maison de rapport. M. F. Duret, neveu.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Joullet, au Moulin-à-Vent; charpente, MM. Sage frères, route de Genas; menuiserie, M. Blachon, route de Vénissieux, 73; plâtrerie, M. Fougère, route de Vénissieux, 77; serrurerie, M. Archer, route de Vienne, 76; zinguerie, M. Faure, chemin de la Favorite, 18. — <i>Couverture</i> .
— Maison d'habitation, ateliers et entrepôts. M. Blachon.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs, sauf charpente, M. Blachon, route de Vénissieux, 73; zinguerie, M. Marron, route de Grenoble, 69. — <i>Couverture</i> .
— Maison d'habitation et dépendances. M. Cumin.	Mouis L. Cumin, route de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Couverture</i> .
— Maison de rapport. M. Massot.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Fondations</i> .
— Deux maisons de rapport et une petite maison de campagne. M. Jouhet.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Fondations</i> .
— Habitation. M. Fougère.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Fondations</i> .
— Logements ouvriers. M. Duret.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Couverture</i> .
<i>Avenue des Ponts</i> , 261. Maison de rapport. M. Taraqois.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Taraqois, avenue des Ponts; charpente, M. Guillard, rue Bancel, 29, Lyon.
IV^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Josephin-Soulary</i> , 18 et 20. Agrandissement et restauration. M. Grinand rue du Chariot-d'Or, 5.	MM. Bouilhères et Danthou, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Dupuis; charpente, M. Chol, 9, rue Pelletier.
<i>Petite rue des Gloriettes</i> , 2. Restauration et réfection de maison bourgeoise. M. J. Berger.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Pélavit, rue Buleau, 124 bis; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; plâtrerie, peinture, M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118. — <i>Intérieur</i> .

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
V^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue de la Claire 84.</i> Entrepôts, logements d'employés et bureaux. Les fils de A. Deutsch, rue de Château-dun, 50, Paris.	MM. Bouillères et Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Foraz, 9, rue Saint-Côme; charpente, M. Gagnieu, rue Bugeaud, 98; menuiserie, M. de Saint-Jean, 6, rue d'Enghien; peinture-plâtrerie, M. Gabbio, 11, rue Royale; serrurerie, M. Croso, rue Nérard, 1. — <i>En construction.</i>
<i>Chemin des Deux-Amants, 5.</i> Villa. M. Pichot.	M. Morel, 12, place Mora d.	Maçonnerie, M. Adrien Fauché jeune, à la Demi-Luce; charpente et menuiserie, M. Mollo, chemin des Grenouilles, 22; peinture-plâtrerie, M. Fournier, rue de la Martinière, 7; zinguerie, M. Delery, rue de Trion, 56 — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Cléberg, 6.</i> Maison de rapport. M. L..., à Lyon.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Constantin Simon, montée de Fourvière, 9; charpente, M. Corcelle, 32, chemin des Grandes-Terres; pierres de taille, M. Perraut, à Bully; fers, M. Descours, rue de Peuthière, 5-10; menuiserie, MM. veuve Darfeuille et Hatton, quai Fulchiron, 37; serrurerie, M. Solle, rue Amédée-Bonnet, 5; peinture-plâtrerie, M. Grignier, rue Hippolyte-Flandrin, 2. — <i>Intérieur.</i>
<i>Quai des Etroits, 7.</i> Maison à loyer. M. Vial.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Entrepreneur général, M. Vial. — <i>Couverture.</i>
<i>Le Point-du-Jour.</i> Villa M. S...	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Salmat, au Point-du-Jour; charpente et menuiserie, M. Larrat, chemin de l'Aqueduc-des-Ma-sues, 2 — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Rue du Bourbonnais.</i> Société des logements économiques.	M. Germain, avenue de l'Archeveché, 2.	Maçonnerie, MM. Durand, Michel et C ^{ie} , rue Corne-de-Cerf, 115; charpente, M. Descôtes, rue de la Corderie, 14; serrurerie, M. Piron, rue Robert, 32. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
VI^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Tête d'Or, 51-53.</i> Maison. MM. F. Sautour et Pansu frères.	M. Court, 6, rue de la Barre.	Maçonnerie, M. Sautour; taille de pierre dure, M. Saint-Point, à Trept; charpente, M. Mally, chemin de Bellecombe, 100, et M. Paret, chemin de Sébastopol, 72. — <i>2^e étage.</i>
<i>Rues Malsherbes et Montgolfier.</i> Maison de rapport. M. Clermont.	M. Clermont, rue Neuve, 17.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauhan, 81; pierre de Saint-Cyr, M. Moratour, à Saint-Fortunat; pierre de Villebois, Société des carrières de Villebois, Bouquet, directeur, rue de la Bourse, 6; pierre blanche, M. Barthélemy, rue Montgolfier, 43. — <i>1^{er} étage.</i>
<i>Rue Vauhan.</i> Maison M. Chapeaux.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; charpente, M. Jacquignon, cour de Villeurbanne, 153; peinture-plâtrerie; M. Chapeaux, rue Malsherbes, 12; serrurerie, M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26.
<i>Avenue de Saxe et rue Vauhan.</i> Maison. M. Grange.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils, rue Laurencin, 1; charpente, M. Jacquignon; peinture-plâtrerie, M. Chapeaux; serrurerie, M. Brunard.
<i>Avenue de Saxe.</i> Maison. M. Buzzini.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, M. Duchez, rue de Bonnel, 23; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard.
<i>Avenue de Saxe et rue Fénelon.</i> Maison. M. Vernon.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard.
<i>Rue Fénelon.</i> Maison. M. Chavannes.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Mêmes entrepreneurs.
<i>Rue Fénelon.</i> Maison. M. Jacquignon.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Mêmes entrepreneurs.
<i>Rues P.-Corneille et Vauhan.</i> M. Bovagnet. Maison.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Mêmes entrepreneurs.
<i>Rues P.-Corneille et Fénelon.</i> Maison. M. Thévenet.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, M. Boucaret, rue Stella, 3; charpente, M. Solviche; serrurerie, M. Neyret; menuiserie, M. Thévenet.
<i>Rue Pierre-Corneille.</i> Maison.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils, rue Laurencin, 1; charpente, M. Jacquignon, 153, cours de Villeurbanne; menuis., M. Delangle, rue Montgolfier, 46; serrur., M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26.
<i>Rue des Charvettes, 77.</i> Mais. à loyer. M. Graillat.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, MM. Sautour et fils, rue Vendôme, 124; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie-peinture, MM. Tauty frères, rue Tronchet, 9; pierre de Sainte-Juste, MM. Motte et Portais, rue de Créqui, 181; pierre de Trept, M. Percherancier, rue Paul-Bert, 6. — <i>3^e étage.</i>
<i>Rues Duguesclin et Tronchet, 3.</i> Maison. MM. X.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	<i>Fondations.</i>
<i>Rue Ste-Geneviève.</i> Maison de rapp. M. Mégemont.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, M. Rouchon; charpente, M. Doublier, cours Lafayette, 249; serrurerie, M. Maisant, rue Cuvier, 43.
<i>Rue Ste-Geneviève.</i> Maison de rapport. M. Rouchon.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Rouchon; charpente, M. Doublier, cours Lafayette, 249.
<i>Rue Ste-Geneviève.</i> Maison de rapport. M. Martin.	M. Alex, rue Jean-de-Tournes, 8.	Maçonnerie, M. Rouchon; charpente, M. Doublier, cours Lafayette, 249; serrurerie, M. Maisant, rue Cuvier, 43.
<i>Rue N.-Dame, 91.</i> Agrandissement usine Rousseau.	M. Duret, boul. des Brotteaux, 46.	Maçonnerie, M. Chatoux jeune, place Saint-Pothin, 3.
HORS LYON		
<i>Villeurbanne,</i> chemin de la Viabert. Maison de rapport. M. Cerisier.	M. Martinon, rue de Sèze, 119.	M. Cerisier, entrepreneur général, 34, rue d'Inkermann; pierre de taille, Société Moine, à Trept. — <i>2^e étage.</i>
<i>Villeurbanne,</i> rue Sainte-Geneviève. Maison à loyer et bâtiment sur cour. M. Mégemont.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, MM. Rouchon et Desseauve; charpente, M. Doublier, chemin de Sainte-Geneviève, 26; serrurerie, M. Chuzil, rue Alexandre-Bouttin, 41; plâtrerie-peinture, M. Thibaud, rue Sainte-Hélène, 19; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; charpente, M. Mally, chemin de Bellecombe, 100. — <i>2^e étage.</i>
<i>Villeurbanne,</i> chemin S.-Antoine. M. Gabbio.	MM. Bouillères et Danthon, 16, quai de Retz.	Maçonnerie, M. Taithe, chemin Vilette, 79; charpente, M. Gabella, cours Vitton, prolongé, 129; menuiserie, M. Gerin. — <i>Terrassements.</i>
<i>Villeurbanne,</i> cours Vitton prol., angle cité Delasalle. Maison. M. Penlon.	M. F. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Pénelon, rue Tête-d'Or, 28; serrurerie, M. Bernard, cours Lafayette prolongé, 36; pierre de Villebois, M. Percherancier, rue Paul-Bert, 6; pierre de Saint-Cyr, M. Renaudou, à Saint-Germain-aumont-d'Or. — <i>1^{er} étage.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Villeurbanne, cours Vitton prolongé. M. Neyton, rue Bossuet, 70.	M. F. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Pénelon, rue Tête-d'Or; serrurerie, M. Chuzel, chemin de Baraban; pierre de Villebois. M. Percherancier, 6, rue Paul-Bert; pierre de Saint-Cyr, M. Renaudon à Saint-Germain-au-Mont-d'Or. — 1 ^{er} étage.
Villeurbanne, avenue Thiers et cours Vitton. Maison. M. Chuzel.	M. Court, rue de la Barre, 6.	M. Chuzel, entrepreneur général. — 2 ^e étage.
Villeurbanne, c Lafayette prol., Maison. M Oddoux.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Oddoux, avenue de Saxe, 236; pierres de Villebois, M. Charre; charpente, M. Enselme, cours de la République, 64. — <i>Fouilles</i> .
Villeurbanne, rue Magenta, 63, Maison à loyer.	M. Dur t, boul des Brotteaux, 46.	Maçonnerie, M. Chatoux jeune, place Saint-Pothin, 3. — 2 ^e étage.
Villeurbanne, r S-Victorien et rue Ste Pauline, agrandis, Usines J.-B. Martin.	M. Lombard-Gerin et Cie, quai saint-Vincent, 31.	Maçonnerie, M. Chatoux jeune, place Saint-Pothin, 3.
Vassieu. Maison de campagne M. Bughon.	M. Court, rue de la Carre, 6.	Maçonnerie, M. Sautour, rue Vendôme, 124; charpente, M. Molly. — <i>Intérieur</i> .
Vénissieux. Ecole du Moulin-à-Vent. La Commune.	M. Laurençon, c. Gambetta, 10.	M. Pérol, à Vénissieux. — <i>Intérieur</i> .
Vénissieux. Maison de rapport. M. Magand.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Petit, au Moulin-à-Vent; charpente, M. X...; menuiserie, M. X... <i>Fondations</i> .
Saint-Fons. Maison de rapport. M. Chatain.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Entrepreneur général, M. Pommerol, à Saint-Fons. <i>Fondations</i> .
Saint-Fons, rue Carnot. Maison M ^{me} V ^e Rostaing.	MM. Bouilhères et Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Pommerol, à Saint-Fons; charpente, M. Despeyroux fils; menuiserie, MM. Goguet frères; serrurerie, M. Pérol; plâtrerie, M. Rolando. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
Neuville-sur-Saône, près la gare. Habitation. M. Brancio.	M. Fanton, rue Duguesclin, 101.	Maçonnerie, M. Guillon, à Neuville; charpente, MM. Desmary frères, à Neuville. — 1 ^{er} étage.
Tassin-la-Demi-Lune. Villa M. Pfau.		M. Croso; maçonnerie, M. Fauché; serrurerie, M. P. Marin, avenue de la Gare, 4 et 6, à la Demi-Lune.
Tassin-la-Demi-Lune. Villa M. Salandrouze.	M. Odou.	Maçonnerie, M. Salandrouze; charpente et menuiserie, M. Terrat; serrurerie, M. Raginel; plâtrerie-peinture, M. Benna.
Tassin-la-Demi-Lune. Villa M. Vaytilac.	M. Vaytilac.	Maçonnerie, M. Sapey; charpente, M. Grivel; serrurerie, M. Raginel; menuiserie, M. Guy; peinture-plâtrerie, M. Notary.
Tassin-la-Demi-Lune. Villa M. Bellaz.	M. Bellaz.	Maçonnerie, M. Bellaz; charpente, M. Grivel; serrurerie, M. Raginel.
La-Demi-Lune. Villa M. Bassat.		Maçonnerie, M. A. Fauché jeune, à la Demi-Lune; charpente, M. Meunier, à la Demi-Lune; plâtr-peinture, M. Notary, la Demi-Lune; zing, M. Gutlin, r. St-Alexandre, 7; carrel. hydr., M. Veyrier, Pernes (Vaucl.).
Écully. Villa de M. Barret.	M. Barret.	Maçonnerie, M. Chatoux jeune, place Saint-Pothin, 3.
Charbonnières, le Méridien. 3 villas. M. Monnet. Villas: M. Guérin; M. de Saint-Jean; M. Croso; M. Délecraz; MM. Varloud et Cie.	MM. Bouilhères et Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Vergnaud, charpente, M. Guérin; menuiserie, M. de Saint-Jean; serrurerie, M. Croso; plâtrerie, M. Délecraz; plomberie, MM. Varloud et Cie. — 1 ^{er} étage.
Charbonnières. Pensionnat des Sœurs. Lavoisier.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Vergnaud; serrurerie, M. Mallet; charpente, M. Guérin. — <i>Fondations</i> .
Sainte-Foy-lez-Lyon. Villa. M ^{re} Gisclon, St-Etienne.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Vincent, à Sainte-Foy; charpente, M. Débat, rue Bellecombe, 43; serrurerie, M. C. Grobon, rue Vauban, 29. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
Sainte-Foy. Villa. M. Aug. Faure.	M. Boyer, cours Gambetta, 55.	Maçonnerie, M. Vincent; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98.
Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Château de M. Gérard. Restauration.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	M. Barre, entrepreneur, à Chasselay; ciments, M. Lachamps, rue Villeroi, 47.
Bron Villas diverses MM. Ziegler; B...; Giacomini; Comte; Champemmont; Trouillet; Rampignon.	M. Boistard, 5, rue Servient.	Maçonnerie, M. Champemmont; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 97; menuiserie, M. Trouillet, rue Béchevelin, 55; peinture-plâtrerie, M. Rampignon, rue Chaponnay, 61; fumisterie et ciments, M. Giacomini, rue Saint-Georges, 44; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157. — <i>Couverture</i> .
Bourg-Argental (Loire). Maison d'habitation. M. Jarrosson.	M. Bissuel, place de la Comédie, 27.	Maçonnerie, MM. Margues et Barralon; serrurerie, M. Coupat; charpente, M. Sahot; peinture, M. Dealberto; zinguerie, M. Miard. — 1 ^{er} étage.
Saint-Alban-de-Montbel (Savoie). Chât. du Perron.	M. Boistard, 5, rue Servient.	MM. Lyonne frères, maîtres maçons, à La Bridoire (Savoie); MM. Curtet frères, à Pont-de-Beauvoisin (Isère). — 1 ^{er} étage.
Fontaines-sur-Saône. Maison. M. L.	M. Boistard, 5, rue Servient.	Maçonnerie, M. Pays, à Collonges; charpente, M. Picollet, à Collonges. — 1 ^{er} étage.
Messimy (la Bruyère). Pavillon et maison d'habitation.	M. Boistard, 5, rue Servient.	Maçonnerie, M. Bador; charpente, M. Paret; ferblanterie, M. Brossard, à Messimy; peinture-plâtrerie, M. Créto, rue Sainte-Hélène, 16, à Lyon. — <i>Couverture</i> .
Neyron (Ain). Villa de M. P. Restauration et agrandissement.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Rapeau, à Neyron; charpente, M. Marin oncle, à Neyron; menuiserie, M. Maurel, à Neyron; peinture-plâtrerie, M. Poulet, cours Gambetta, 14, à Lyon; serrurerie, M. Paire, grande rue de la Guillotière, 13, à Lyon; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84, à Lyon. — <i>Intérieurs</i> .
Le Vernay (Rhône). Ecurie et remises. M. Touly.	M. Louis Cumin.	Maçonnerie, M. Plancoulaine, à Caluire; charpente, M. Moreau, à Caluire; ferblanterie, M. Giraudon, à Caluire. — <i>Fondations</i> .
Saint-Clair (Isère). Ecole des Frères. Construction d'une salle des fêtes.	M. Louis Cumin.	Entrepreneur général, M. Clamaron, maçon, à Saint-Prim. — <i>Fondations</i> .
Azollette (Rhône). Château du Cros.	M. Lombard-Gerin et Cie, quai Saint-Vincent, 31.	Maçonnerie, M. Chatoux jeune, place Saint-Pothin, 3.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

— DROITS D'ACCISE EN SUS —

		les 100 kil.
Cuivre en lingots affiné	140 »	142 50
— en planche rouge	171 »	175 »
— — jaune	147 50	150 »
Etain Banca en lingots	187 50	190 »
— Billiton	182 50	185 »
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon	40 50	41 50
— ouvré : tuyaux et feuilles	44 50	45 50
Zinc fondu 2 ^e fusion	44 »	45 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne	62 »	»
— — — Autres marques	61 »	»
Nickel brut pour fonderie	400 »	450 »
— laminé	500 »	550 »
Aluminium brut pour fonderie	425 »	475 »
— laminé	475 »	525 »
Fer laminé 1 ^{re} classe	19 »	19 50
Fer à double T, AO	19 50	20 50
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	20 »	21 »
Mercure le kilo	5 75	6 25

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

FORMATIONS DE SOCIÉTÉS.

Lyon. — Société lyonnaise d'énergie électrique. Siège social, rue de l'Hôtel-de-Ville, 99. Cette Société a pour objet la création de toutes forces et énergie électrique par tous modes et procédés quelconques, l'utilisation et l'exploitation de l'énergie électrique sous toutes ses formes, plus spécialement le travail mécanique, la lumière, les actions chimiques, etc. Durée 50 ans, du 17 mai 1898. Capital 100.000 fr., soit 1.000 actions de 100 fr. Acte M^e Bertard, notaire, 16 mai.

Grigny (Rhône). — Société en commandite par actions dite Faïencerie de Grigny (A. Monin et C^e). Cette Société a pour objet : 1^o la fabrication et la vente de faïences, poterie, carreaux et autres produits céramiques, et plus spécialement l'exploitation de la manufacture connue sous le nom de « Faïencerie de Grigny » ; 2^o la fabrication et la vente de tous produits chimiques ou autres, provenant des matières premières renfermées dans deux carrières situées à Saint-Nazaire-en-Royans (Drôme). Durée 50 ans, du jour de la constitution définitive. Capital social 850.000 fr., divisé en 1.700 actions de 500 fr. Assemblée consultative, 14 mai.

AVIS

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé à plusieurs reprises, les colonnes de la *Construction Lyonnaise* sont gratuitement ouvertes à toutes les communications que nos abonnés pourraient avoir à nous faire, soit pour les travaux en cours d'exécution, l'ouverture de nouveaux chantiers, les changements de bureaux ou d'ateliers, les fournitures ou adjudications importantes dont ils sont chargés, les projets dont la publication peut les intéresser. Nous sommes, de notre côté, à leur disposition pour les renseignements juridiques ou autres dont ils peuvent avoir besoin.

BIBLIOGRAPHIE

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA LOI DE 1884 SUR LES SYNDICATS PROFESSIONNELS. — *Justification de cette loi. — Réformes possibles.* (Étude et Législation industrielle), par RENE GONNARD, docteur en Droit, licencié ès Lettres, secrétaire à la Société d'Économie politique, avec une préface de M. PIC, professeur à l'Université, 1 vol. in-8°, 3 francs.

Cet ouvrage peut être très utile à tous les chefs d'industrie : à une époque, en effet, où les associations syndicales ont atteint un tel développement, où les syndicats ouvriers peuvent exercer une si grande influence sur les rapports entre patrons et ouvriers, et partant sur la production et sur le travail, nos abonnés peuvent avoir le plus grand intérêt à être exactement fixés sur cette question. A ce titre nous leur recommandons la lecture et l'étude de cet ouvrage.

Envoi franco contre mandat postal à l'ordre de l'administrateur de la Construction Lyonnaise, 4, rue Gentil.

ON DEMANDE les numéros des 1^{er} février et 1^{er} avril 1898. Prière aux personnes pouvant disposer d'un exemplaire de ces numéros de les rapporter aux bureaux du journal où ils seront repris pour leur valeur.

SPECTACLES

Concert de l'Horloge, 137-145, cours Lafayette. — Continuation des brillantes représentations de Mévisto aîné. Débuts de Mme Rosenteel dernière de Nowils, nègre burlesque,

Au chat qui pelote, amusante opérette à grand spectacle. Au premier jour : Les Wonders, célèbres acrobates olympiques.

Concerts Bellecour. — Tous les soirs au kiosque de Bellecour, grand concert (60 exécutants) sous la direction de M. Georges fils. Les dimanches, mardis et vendredis grande fête artistique. — Abonnement pour la saison 12 francs.

Tour métallique de Fourvière, par la ficelle de Saint-Just — Ascension tous les jours de 6 heures du matin à 6 heures du soir, un des plus beaux panoramas du monde. Prix d'entrée, 1 franc.

La Photographie des couleurs, 1, rue de la République, près du Grand-Théâtre.

Les nouvelles exhibitions de MM Lumière frères, de photographies en couleurs, obtiennent toutes les faveurs du public. Elles sont visibles tous les jours de 10 heures à midi et de 1 heure à 6 heures. — Le soir, la photographie animée par le Cinématographe.

Le Propriétaire-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imp. PITRAT, A. Rey successeur, 4, rue Gentil. — 17850

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

VEVE A. DEMOLINS, Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

PRODUITS RÉFRACTAIRES & GRÈS

PROST ET PICARD à Givors (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eaux et assainissement. Téléphone.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, vitreaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

SABLE. — Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille. — L'agage à vapeur sur le Rhône. Sable, Graviers, Cailloux roulés.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduite d'eau et pour Bâtimens. Seuls représentants à Lyon de la C^e des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

CH. UX ET CIMENTS. — Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour le Rhône et la Loire, ainsi que des Usines de Trept (Isère); du Val d'Amby (Isère). Seuls vendeurs des Chaux de Cruas (Freydière-Gouy); Chaux des Barbières (Drôme).

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

CHEVROT ET DELEUZE, 64, rue de Marseille, Lyon. — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre. Laites suisses. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des Plâtres de Savoie de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des Plâtres de l'Isle (marque Poulet). Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Pons, 9, quai Saint-Gobain.

CÉRAMIQUE

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricant à la Touche-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtimens. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

PRODUITS CÉRAMIQUES. — Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille. — Dépositaires des Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Vallier. Spécialité de Boisseau pour cheminées, Tuyaux en grès. Fabrication de tuyaux en poterie pour bâtimens et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Pons, 9, quai Saint-Gobain.

CHARPENTES & PONTS MÉTALLIQUES — V. FEBVRE 16-18-20, rue de la Claire LYON VAISE

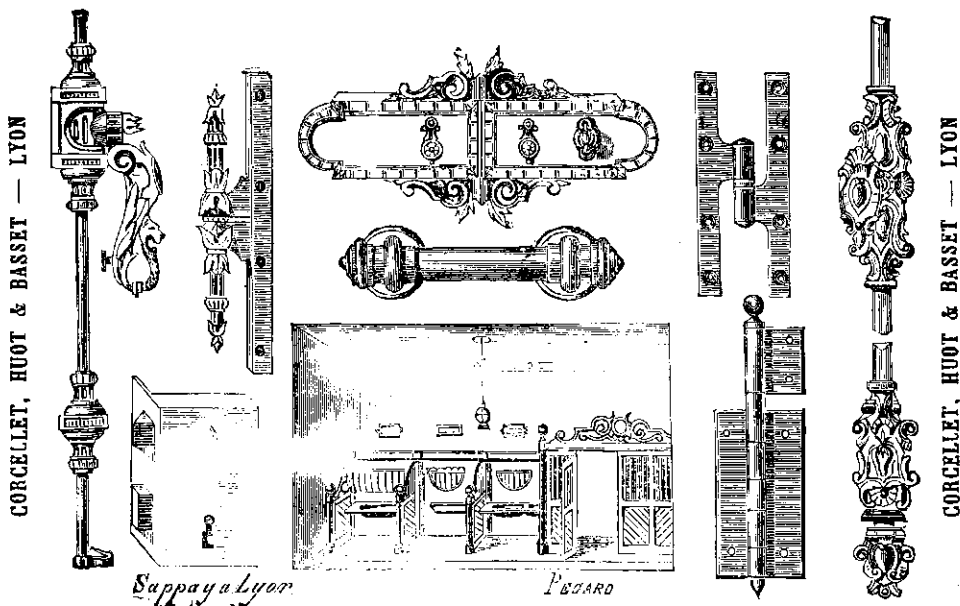
VICTOR DUPRÉ

69, Rue Tronchet, Lyon

Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes. — Fourniture de Lames et Bâtons
Réparations à Prix très réduits

VENTE DE STORES ORDINAIRES ET FANTAISIE
 A 2 francs le mètre carré, tout posé.

ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE. — PRIX EXCEPTIONNEL DE BON MARCHÉ



La Revue Bi-Mensuelle

DES

TIRAGES FINANCIERS

Paraissant le 12 et le 25 de chaque mois

FRANCE Par an : 2 fr.	Publiant tous les Tirages de Valeurs à Lots	ÉTRANGER Par an : 3 fr.
---------------------------------	--	-----------------------------------

ET REPRODUISANT PÉRIODIQUÉMENT LA LISTE DES LOTS NON RÉCLAMÉS

PRIX DU NUMÉRO : **10** CENTIMES

Pour les Abonnements s'adresser :

AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE
 12, rue Confort. — LYON

MOSAÏQUE

NOUVEAU SYSTÈME

de Mosaïque Granit

DÉPOSÉ

Romaine et Vénitienne pour
 Dallage, en Emaux de Venise,
 pour Décorations murales.

A. QUARIN, Rue Sala, 44, LYON

Entreprise de Couverture, Zinguerie, Plomberie pour Bâtimens

LANDIER FILS

3, rue Pierre-Corneille, LYON

Cheneaux en Toile d'Acier Galvanisée

pour tous genres de toitures

Système de Joints à Levier, B. s. g. d. g.

RÉSERVOIR DE CHASSE

tirage et alimentation instantanée et automatique
 BREVETÉ S. G. D. G.

L'INSTANTANÉ, chauffe-bains, breveté s. g. d. g.
 donnant 150 litres d'eau à 40 degrés en 10 minutes.

IMPRIMERIE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE
 ANCIENNE MAISON PITRAT AINÉ

Alexandre REY, Successeur
 4, rue Gentil, Lyon

TRAVAUX DE VITRERIE EN TOUS
 GENRES

Pour la Ville et le Dehors

Maison GUITTA fils

FATOU-GUITTA

SUCCESEURS

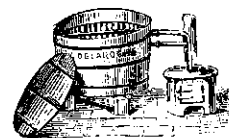
Rue de Savoie, 12, et place des Célestins, 2

GROS VERRES A VITRES DÉTAIL

Verres du Nord, Verres de Couleurs
 Tuiles en Verre. Dalles pour sous sol, Verres
 striés et losanges de Saint-Gobain
 Verres anglais et Vitraux d'appartement

APPAREILS DE BLANCHISSAGE

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE



Lessiveuses — Laveuses

Essoreuses

Repasseuses — Séchoirs

DELAROCHE AINE

TÉLÉPHONE

22, rue Berliand, PARIS

REPRÉSENTANTS ET CORRESPONDANTS A LYON